

PREMIERE PARTIE
ANALYSE DU COMPTE BUDGETAIRE
DE L'EXERCICE 2014

INTRODUCTION

Le présent compte annuel est le 20^{ème} compte qui est produit suivant les règles de la nouvelle comptabilité communale. Outre le compte budgétaire, il est présenté au Conseil Communal un Bilan et un Compte de Résultats. Ces documents livrent une matière première de chiffres qui permettent de mener à bien bon nombre d'analyses concernant notamment la solvabilité ou la liquidité.

Les chiffres repris dans le présent commentaire des comptes annuels 2014 nous permettent, dans une certaine mesure, de nous former une image de l'évolution des finances communales.

Je tiens à adresser ici un mot de remerciement aux collègues ayant contribué à la rédaction de ce document ainsi qu'à ceux qui durant l'exercice écoulé ont contrôlé et traité les opérations financières.

Le Receveur communal

Hans Welens-Vrijdaghs

Chapitre 1 : Définition des concepts

L'INTERET DU COMPTE BUDGETAIRE

Le budget communal contient les estimations des recettes et des dépenses pour le prochain exercice. Au terme de cet exercice, le compte budgétaire présente, par article et de façon synthétique, les recettes et les dépenses effectuées.

Le compte budgétaire permet ainsi de vérifier la bonne exécution du budget sur la période d'une année.

LA STRUCTURE DU COMPTE BUDGETAIRE

Le compte budgétaire connaît une structure identique à celle du budget :

- une répartition en recettes et dépenses d'une part,
- en exercice ordinaire et extraordinaire d'autre part.

Le service ordinaire contient en principe l'ensemble des recettes et des dépenses qui se répètent au moins une fois par exercice.

Le service extraordinaire présente par contre les recettes et les dépenses qui influencent de façon durable le patrimoine communal.

Les recettes et les dépenses sont également réparties par fonction et par groupe économique.

QUELQUES DEFINITIONS

Avant l'exposé des chiffres, il nous semble utile d'encore clarifier quelques concepts de la comptabilité budgétaire :

- les droits constatés représentent l'ensemble des droits nés dans le chef de la commune au cours de l'exercice; certains de ces droits peuvent déjà avoir été recouverts;
- les dépenses engagées sont constituées de l'ensemble des dépenses que la commune s'est engagée à couvrir vis-à-vis de tiers; les dépenses sont imputées après un contrôle de régularité par le receveur en comptabilité budgétaire et générale;
- le résultat budgétaire du compte budgétaire résulte de la différence entre, d'une part, les droits constatés et, d'autre part, les dépenses engagées;
- le résultat comptable résulte de la différence entre d'une part, les droits constatés et d'autre part, les dépenses imputées. Si les droits constatés sont plus élevés que les dépenses, nous obtenons un excédent. Dans le cas contraire, on parlera d'un déficit.

Ces définitions peuvent être schématisées comme suit :

Droits constatés de l'exercice propre
- Dépenses engagées de l'exercice propre
<hr/>
= Résultat budgétaire de l'exercice propre
+ Droits constatés des exercices antérieurs
- Dépenses engagées des exercices antérieurs
+ Droits constatés suite aux prélèvements
- Dépenses engagées suite aux prélèvements
<hr/>
= Résultat budgétaire global

Droits constatés
- Dépenses imputées
<hr/>
= Résultat comptable

Chapitre 2 : Présentation du résultat comptable et du résultat budgétaire

I. : Présentation du résultat comptable et du résultat budgétaire

RESULTAT BUDGETAIRE GLOBAL		
	SERVICE ORDINAIRE	SERVICE EXTRAORDINAIRE
Droits constatés	262.701.935,32	125.477.376,41
- Non-Valeurs	269.649,31	0,00
= Droits constatés net	262.432.286,01	125.477.376,41
- Engagements	270.850.365,57	130.434.832,54
= Résultat budgétaire de l'exercice	-8.418.079,56	-4.957.456,13

RESULTAT COMPTABLE GLOBAL		
	SERVICE ORDINAIRE	SERVICE EXTRAORDINAIRE
Droits constatés	262.701.935,32	125.477.376,41
- Non-Valeurs	269.649,31	0,00
= Droits constatés net	262.432.286,01	125.477.376,41
- Imputations	263.044.188,02	61.625.058,36
= Résultat comptable de l'exercice	-611.902,01	63.852.318,05

II. : Vue rétrospective sur les exercices précédents

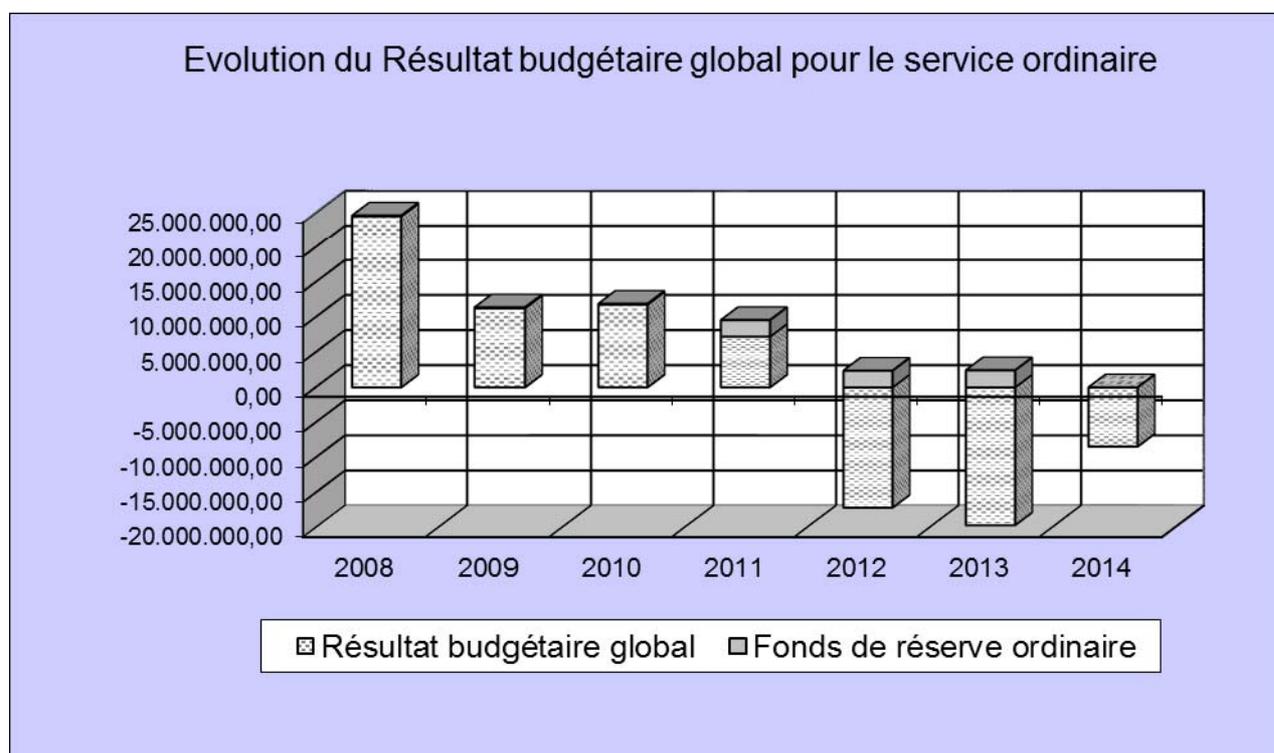
Les dépenses imputées peuvent être fort différentes des dépenses engagées. Une évaluation des finances communales se basant uniquement sur les opérations réellement exécutées peut déformer l'image de la situation financière. C'est pourquoi nous tiendrons compte dans la suite de ce rapport, pour autant qu'aucune mention contraire ne soit faite, de la totalité des droits et des engagements.

Dans ce chapitre nous nous limiterons donc à l'étude de l'évolution du résultat budgétaire, c'est-à-dire la différence entre les droits constatés et les dépenses engagées.

A.) Evolution du résultat budgétaire global pour le service ordinaire

Résultat global = exercice propre + exercices antérieurs + prélèvements

Année	Résultat budgétaire global	Evolution par rapport à l'exercice précédent	Fonds de réserve ordinaire	Résultat budgétaire global + fonds de réserve	Evolution par rapport à l'exercice précédent
2008	24.488.450,34	34 %	2.369.748,35	26.858.198,69	45 %
2009	11.244.163,97	- 54 %	2.369.748,35	13.613.912,32	- 49 %
2010	11.762.862,55	5 %	2.419.748,35	14.182.610,90	4 %
2011	7.211.814,49	- 39 %	2.599.748,35	9.811.562,84	- 31 %
2012	- 17.119.883,64	- 337 %	331.950,67	- 16.787.932,97	- 271 %
2013	- 19.618.093,08	15 %	189.311,32	-19.428.781,76	16 %
2014	-8.418.079,56	57 %	1.589.311,32	- 6.828.768,24	- 65 %

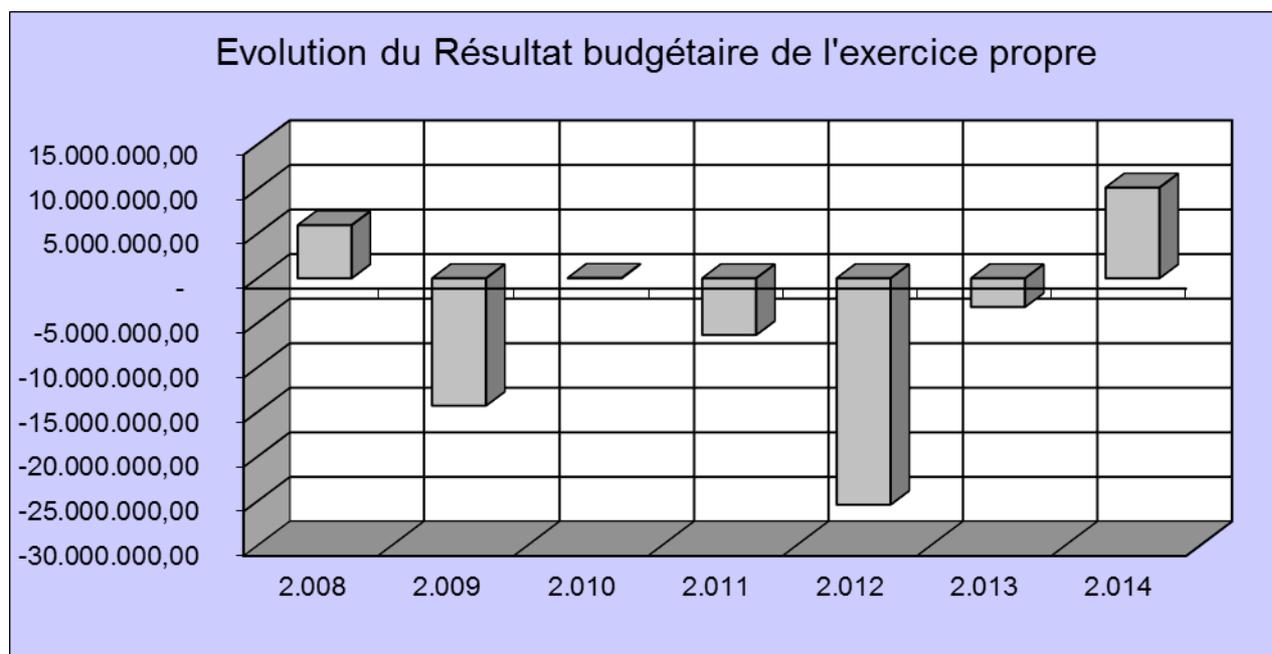


B) Evolution du résultat budgétaire de l'exercice propre pour le service ordinaire

A la clôture de l'exercice, les crédits reportés de même que le résultat comptable de l'exercice sont transférés vers le chapitre premier des "Exercices antérieurs" du nouvel exercice.

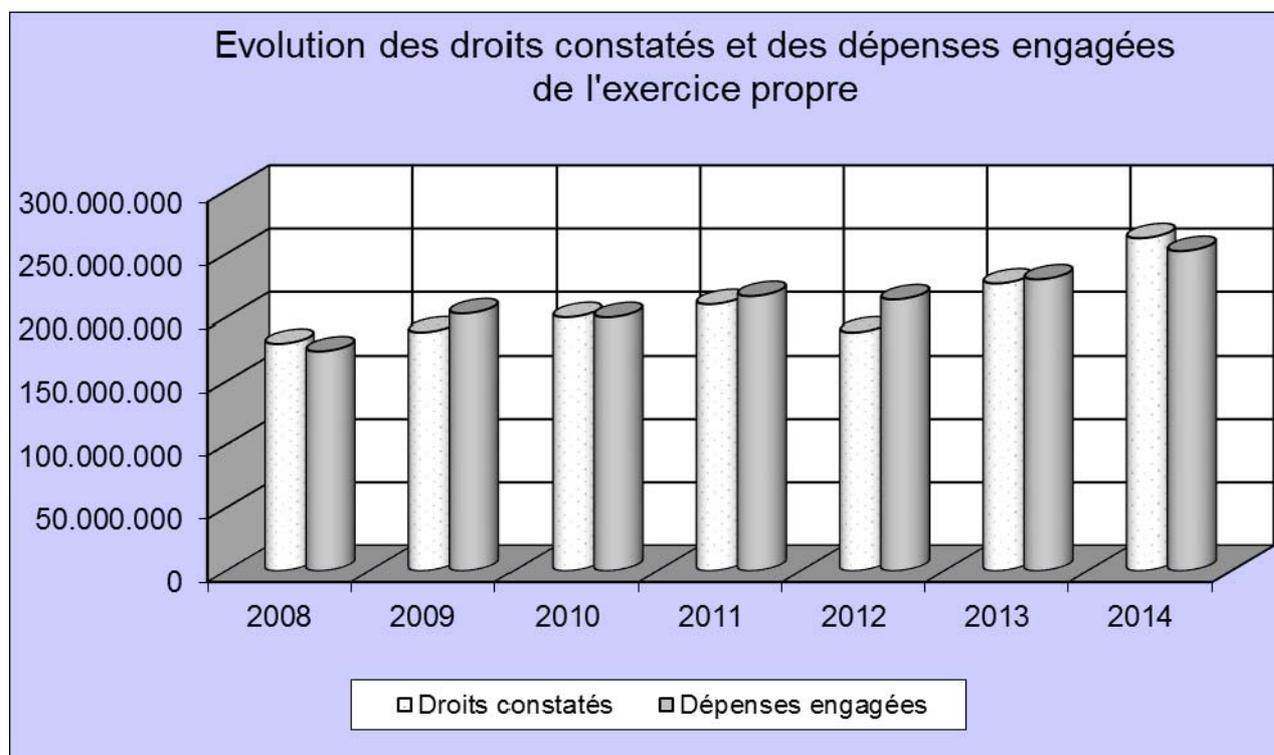
La comptabilité générale ne permet par conséquent pas une analyse approfondie de l'exercice propre. A moins que cela ne soit mentionné explicitement, nous allons dès lors ne traiter que les activités du seul exercice propre dans le présent rapport.

Année	Résultat budgétaire de l'exercice propre	Taux de progression en % par rapport à l'exercice précédent
2008	5.949.019,65	- 39,93 %
2009	- 14.295.786,11	- 340,30 %
2010	39.633,19	100,28 %
2011	- 6.358.354,41	- 16.143,00 %
2012	- 25.398.680,00	- 299,45 %
2013	- 3.222.621,92	87,31 %
2014	10.170.096,13	415,58 %



C.) Evolution des droits constatés et des dépenses engagées de l'exercice propre

Année	Droits constatés	Evolution en % par rapport à l'année précédente	Dépenses engagées	Evolution en % par rapport à l'année précédente	Résultat de l'exercice propre
2008	179.673.749,52	- 5 %	173.724.729,87	- 3%	5.949.019,65
2009	188.726.046,23	5 %	203.021.832,34	17 %	- 14.295.786,11
2010	200.031.928,32	6 %	199.992.295,13	-1,5 %	39.633,19
2011	210.309.974,98	5 %	216.668.329,39	8 %	- 6.358.354,41
2012	188.646.236,89	- 10 %	214.044.916,89	- 1 %	- 25.398.680,00
2013	226.625.945,17	20 %	229.848.567,09	7 %	- 3.222.621,92
2014	262.432.286,01	16 %	252.262.189,98	10 %	10.170.096,03



Chapitre 3 : Analyse économique du service ordinaire

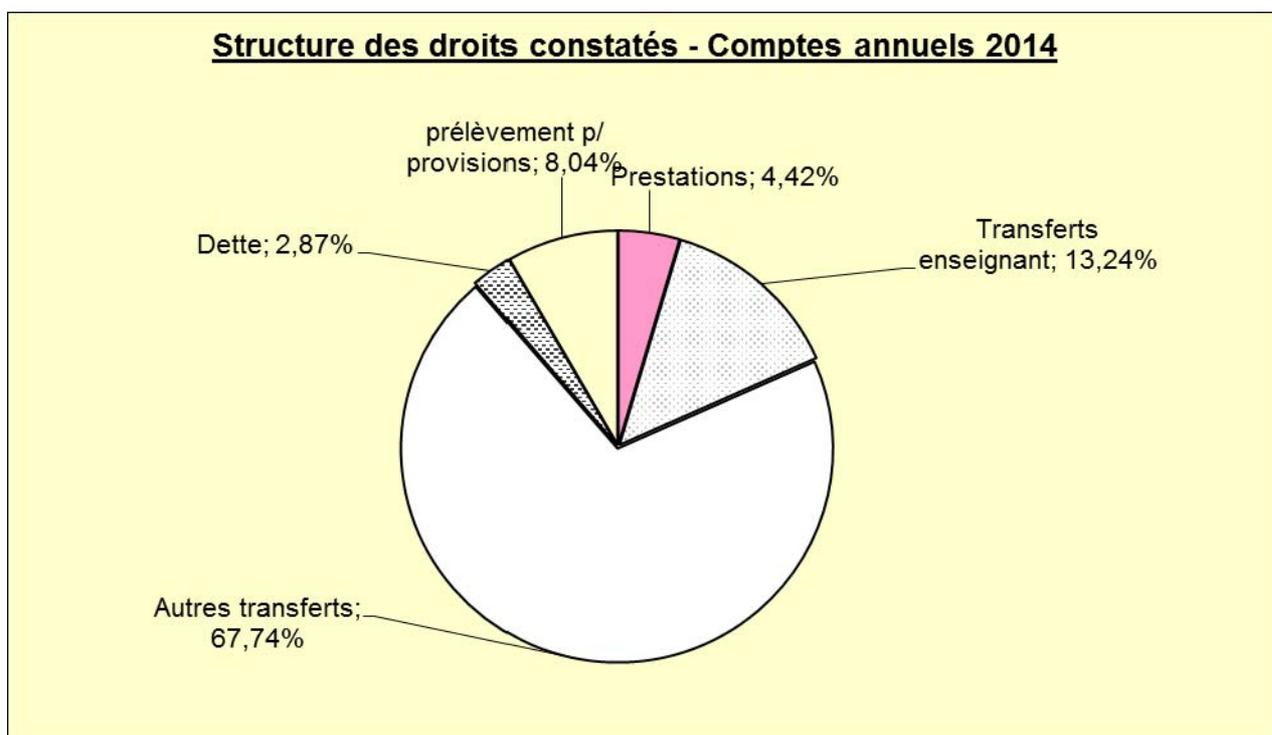
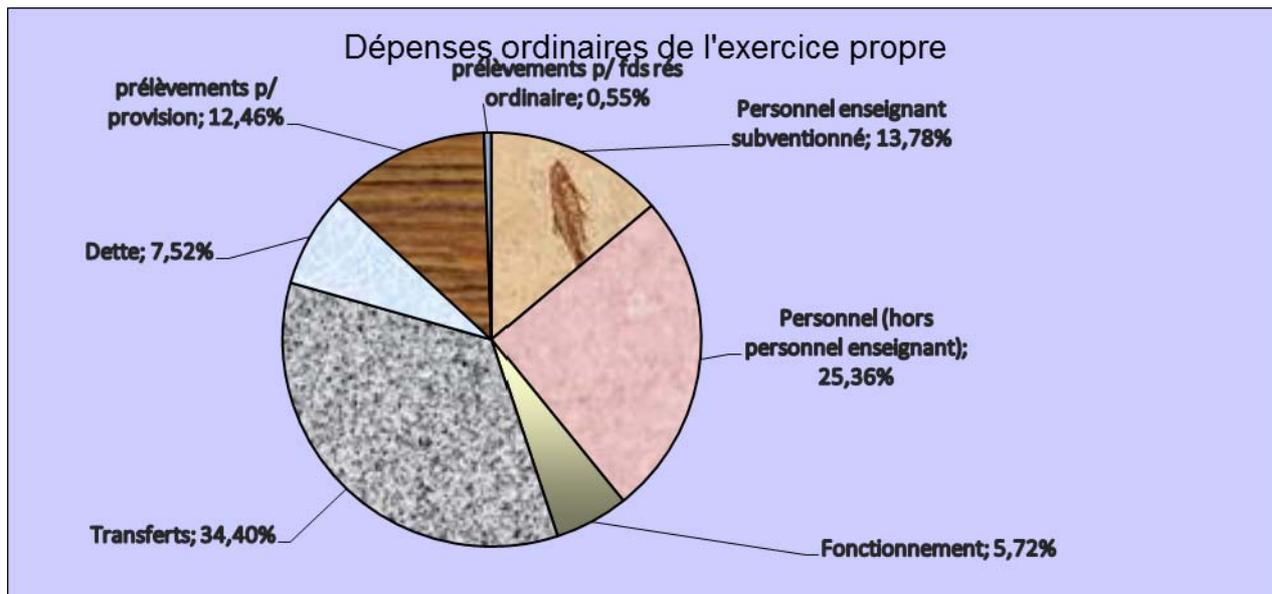
I. : Le service ordinaire de l'exercice propre

Concernant le service ordinaire, il faut remarquer qu'une part des dépenses et des recettes provient d'opérations fictives.

En effet, les rémunérations du personnel enseignant de l'enseignement communal sont supportées par la Communauté Française de Belgique. Néanmoins, la commune doit budgétiser tant en recettes qu'en dépenses aux articles adéquats des crédits correspondant exactement aux rémunérations supportées par l'Autorité Supérieure.

A : Les dépenses engagées = destination des moyens	Montants	%
Personnel	98.737.498,48	39,14%
<i>Personnel enseignant subventionné</i>	34.752.115,97	13,78%
<i>Personnel (hors personnel enseignant)</i>	63.985.382,51	25,36%
Fonctionnement	14.433.356,91	5,72%
Transferts	86.777.186,66	34,40%
Dette	18.980.357,79	7,52%
Total hors prélèvements	218.928.399,84	86,79%
prélèvements p/ provision	31.421.222,41	12,46%
prélèvements p/ fds rés ordinaire	1.400.000,00	0,55%
prélèvements p/ fds rés extraordinaire	512.567,63	0,20%
Total général	252.262.189,88	100,00%

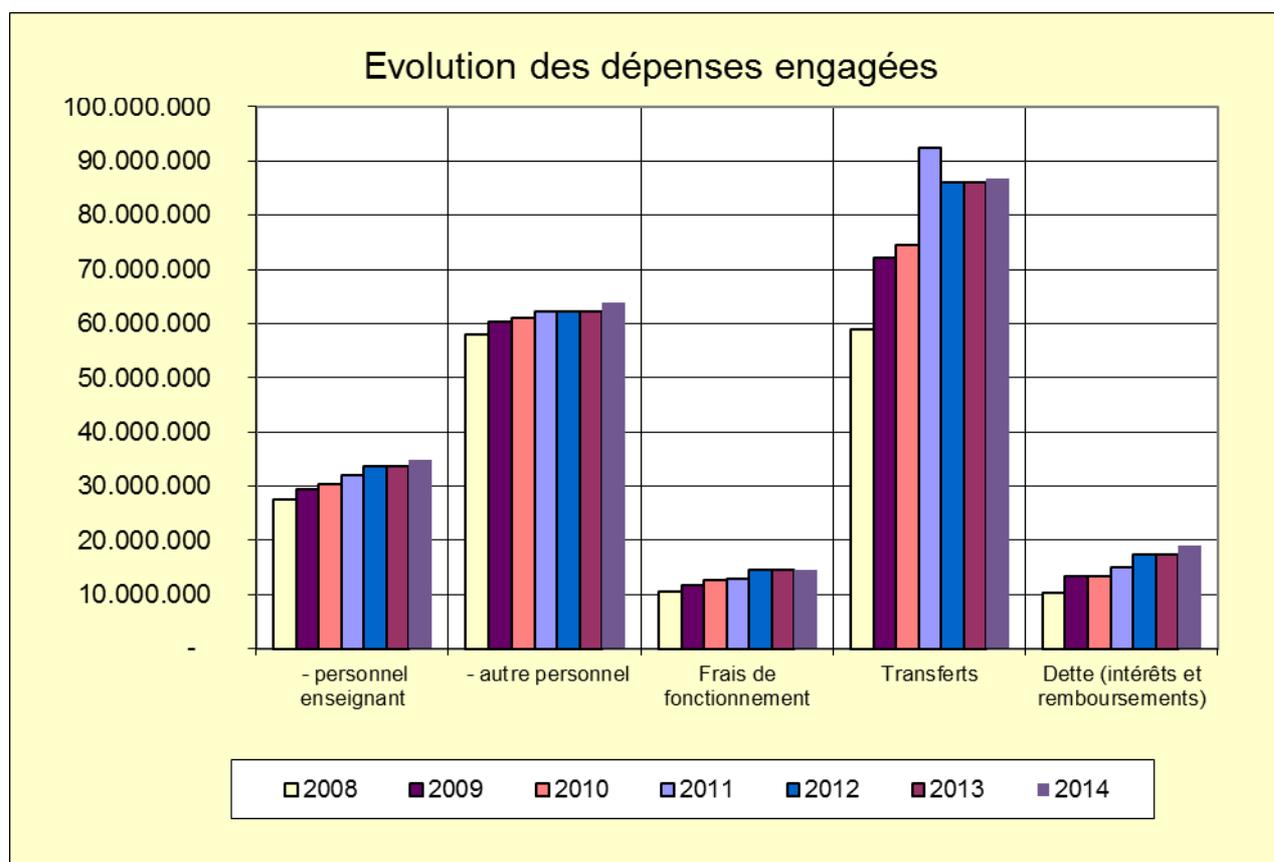
B : Les droits constatés = origine des moyens	Montants	%
Prestations	11.596.892,96	4,42%
Transferts	212.514.158,89	80,98%
<i>Personnel enseignant subventionné</i>	34.752.115,97	13,24%
<i>Transfert (hormis personnel enseignant)</i>	177.762.042,92	67,74%
Dette	7.540.698,95	2,87%
TOTAL (B)	231.651.750,80	88,27%
Prélèvements du service extraordinaire		
Prélèvements sur fonds de réserve ordinaire	9.682.687,00	3,69%
Utilisation des provisions pour risques et charges	21.097.848,51	8,04%
TOTAL	30.780.535,51	11,73%
prélèvements p/ fds rés extr	-	0,00%
Total général	262.432.286,31	100,00%



II. : L'évolution des groupes économiques

A) L'évolution des dépenses engagées

Evolution des dépenses engagées														
	2008	%	2009	%	2010	%	2011	%	2012	%	2013	%	2014	%
Personnel	85.440.401		89.705.970		91.327.633		94.144.845		95.859.072		99.247.384		98.737.498	
- personnel enseignant	27.501.112	17%	29.310.543	16%	30.300.784	16%	31.895.870	15%	33.725.673	16%	34.594.310	16%	34.752.116	16%
- autre personnel	57.939.289	35%	60.395.427	32%	61.026.849	32%	62.248.975	29%	62.133.398	29%	64.653.074	29%	63.985.383	29%
Frais de fonctionnement	10.521.774	6%	11.594.198	6%	12.740.701	7%	12.849.042	6%	14.476.500	7%	14.690.109	7%	14.433.357	7%
Transferts	58.983.319	36%	72.200.162	39%	74.432.541	39%	92.390.009	43%	86.054.823	40%	88.682.942	40%	86.777.187	40%
Dette (intérêts et remboursements)	10.369.341	6%	13.365.853	7%	13.421.420	7%	14.904.434	7%	17.469.409	8%	18.521.459	8%	18.980.358	9%
Total des dépenses engagées	165.314.835	100%	186.866.182	100%	191.922.295	100%	214.288.329	100%	213.859.803	100%	221.141.894	100%	218.928.400	100%
% par rapport à 2006	8,00%		22,08%		25,38%		39,99%		39,71%		44,47%		43,02%	



B) L'évolution des droits constatés (hors prélèvements)

Evolution des droits constatés (hors prélèvements)														
	2008	%	2009	%	2010	%	2011	%	2012	%	2013	%	2014	%
Prestations	6.579.768	4%	7.367.335	4%	10.910.665	5%	9.404.477	5%	9.222.316	5%	10.526.089	5%	11.596.893	5%
Transferts :														
Fonds	40.689.570	23%	41.868.980	22%	42.256.280	21%	43.711.439	22%	44.786.818	24%	45.594.534	21%	46.915.277	20%
Impôts	67.159.273	38%	76.981.452	41%	76.292.392	38%	79.205.582	40%	62.826.520	34%	96.774.226	44%	93.450.318	40%
Emprunts Etat	216.038	0%	161.861	0%	163.942	0%	127.943	0%	129.669	0%	98.150	0%	99.503	0%
Personnel enseignant	27.501.112	15%	34.752.116	18%	30.300.784	15%	31.895.870	16%	33.725.673	18%	34.594.310	16%	34.752.116	15%
Autres transferts	26.076.775	15%	22.390.064	12%	30.259.839	15%	30.782.649	15%	29.108.831	16%	24.375.300	11%	37.296.944	16%
Dette	10.369.341	6%	5.204.237	3%	9.848.026	5%	4.955.853	2%	5.478.612	3%	5.733.712	3%	7.540.699	3%
Total	178.591.879	100%	188.726.046	100%	200.031.928	100%	200.083.812	100%	185.278.439	100%	217.696.321	100%	231.651.751	100%
évolution total (par rapport à 2006) :	5,03%		11,14%		17,96%		17,99%		9,06%		28,61%		37,03%	

95,687,720 = chiffres rectifiés 2012; 6.194.102,77 en - (comptes approuvés) et reportés en 2013

